

## Communiqué de presse

Réunie en séance plénière le 20 décembre 2007 dans le cadre de la consultation sur le projet de fusion GDF / Suez et la mise en bourse de Suez Environnement, l'Instance Européenne de Dialogue de Suez (IED) a pris connaissance des derniers éléments fournis par la direction du groupe :

- ◇ L'obligation du fait de l'administration fiscale de conservation des titres Suez Environnement pour les actionnaires du pacte pendant trois ans,
- ◇ De la publication du décret de privatisation de Gaz de France,
- ◇ Et du projet d'accord sur les garanties sociales.

En conséquence de ces derniers éléments l'IED s'engage à remettre un avis le 7 janvier 2008 après que ses membres aient pu consulter leurs instances et leurs organisations syndicales sur ces nouveaux éléments et pour permettre son élaboration.

### Contacts France :

Bernard LARRIBAUD : 06 11 78 11 43

Yves MONTOBBIO : 06 07 40 19 68